

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédacteur en chef :
JEAN LORDIER

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE

SUISSE

REVUE MENSUELLE MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an
Le numéro : 50 ct.
Rédaction et
Administration
Jumelles, 3
LAUSANNE

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

CHRONIQUE

L'ARCHET BRISÉ

Il est une catégorie d'« artisans » de l'industrie cinématographique à qui le « sonore » a porté un coup mortel : les musiciens.

Dans maints établissements publics, leur règne, depuis quelques années, était compromis par l'orchestre mécanique, aux progrès chaque jour plus marquants.

Et, pour une multitude d'entre eux, le « cinéma » — du « Palace » à l'orchestre imposant, au petit théâtre populaire, « accompagné » d'un piano et d'un violon rarement d'accord ! — fut alors une heureuse source de cachets.

Leur quiétude, pourtant, devait avoir un terme.

Le sonore vint... et avec lui, la possibilité pour l'exploitant, de mettre un frein aux dépenses d'ordre « musical ».

Parallèlement à l'augmentation du nombre des salles équipées, celui des musiciens privés de travail augmentait chaque jour...

Aujourd'hui, c'est par centaines — rien que chez nous — qu'on peut les dénombrer.

Une réaction — vaines parlottes ! — se manifesta contre l'invasion de la musique mécanique.

Hélas, pour les intéressés, en pure perte. On ne nie pas l'évidence. On n'arrête pas la marche du progrès. De tous temps, ce dernier — pour servir une majorité — dut abattre une minorité.

D'aucunes plaintivement, d'autres menaçantes, certaines enfin, vengeresses, bien des voix se sont élevées... que l'écho, seul, commenta à loisir.

Dans certaines villes, les directeurs furent, personnellement, pris à partie.

Des foudres syndicales, ailleurs, furent brandies sur leur tête...

Rien n'y fit... et pour cause !...

Pourtant, et puisque bien des longues années durant, le musicien fut au sort cinéaste intimement lié, croyons-nous utile de soumettre à nos lecteurs le cri d'alarme, judicieusement jeté par un des leurs, dont la compétence ne saurait être mise en doute et qui témoigne d'un sentiment de résignation qui ne manque pas de noblesse... ni d'infinie tristesse.

Dans sa délicate revue « Dissonance », Aloïs Moser, notre excellent confrère de « La Suisse », consacre, en effet, une intéressante étude au sort de ceux que la « musique mécanique », en général, a privé de leur gagne-pain.

Et, traité sans acrimonie contre le destin, sans rancœur contre l'inexorable loi du modernisme, l'appel d'Aloïs Moser mérite d'être, ici, reproduit en entier :

==== CRI D'ALARME ====

Il est nécessaire de le faire entendre et il est du devoir de tous les musiciens qui tiennent une plume de s'en faire l'écho, afin de détourner de la carrière musicale les jeunes gens qui seraient tentés de l'embrasser.

Sauf rares exceptions, la musique, on le sait assez, n'a jamais bien nourri son homme. Aujourd'hui, elle ne le nourrit plus du tout et condamne à la misère noire la plupart de ceux qui espéraient trouver en elle un gagne-pain.

Les progrès stupéfiants du machinisme d'une part, de l'autre la crise économique sans précédent que le monde traverse depuis la grande guerre, ont porté aux musiciens un coup terrible dont les conséquences vont toujours s'aggravant.

Dans tous les pays, c'est par milliers, voire par dizaines de milliers que se comptent les chômeurs du piano, du violon et du violoncelle.

Cependant que le « talkie » chassait des salles de cinémas les innombrables instrumentistes qui y besognaient obscurément, mais dont l'existence était du moins assurée de façon à peu près certaine, le disque, dont l'amplificateur vint soudain décupler la